

Publié le 8 février 2011

Maxime Paul : « La Spl, un outil de transparence »

Avec la Société publiques locale « Eau du Ponant », Brest Métropole Océane (BMO) se dote d'un nouvel outill pour assurer la gestion de son eau potable. Elle prendra le relais en 2012 du contrat de délégation de service public passé avec Veolia 25 ans plus tôt. Rencontre avec Maxime Paul, vice-président de la Spl et de la communauté urbaine bretonne.



Servir le Public : Pourquoi la création d'une Société publique locale pour gérer l'eau de la Communauté urbaine de Brest ?

Maxime Paul : Pour plusieurs raisons. C'est d'abord la décision d'un retour à une gestion publique, car il semble qu'un service de cette nature doit garder une maîtrise publique. C'est ensuite pour un motif territorial. Brest métropole océane et trois syndicats voisins, du Chenal du Four, de Kermorvan et de Landerneau, ont décidé de travailler ensemble. Une Spl était l'outil le plus adapté à une mutualisation des moyens tout en laissant à chaque territoire l'autonomie et l'initiative indispensables sur le plan, par exemple, de la politique tarifaire ou encore du montant des investissements. A l'inverse, un syndicat mixte aurait été obligé d'unifier le service pour l'ensemble des 280 000 habitants concernés sans pouvoir se caler sur les spécificités locales.

Servir le Public : Ce choix est de donner un nouvel atout aux collectivités, comme aux usagers ?

Maxime Paul : C'est l'objectif. L'un des reproches de l'ancien mode de gestion, un contrat d'affermage signé en 1987 pour une durée de 25 ans et qui s'achèvera le 31 mars 2012, était le manque de transparence. Il est bon que la collectivité, comme les usagers, servent à quoi sert le prix

de l'eau ! Cela deviendra possible avec cette Spl dont la création a été décidée en octobre 2010 et qui a été officiellement créée le 1er janvier 2011. Sept personnes y travaillent désormais pour assurer la liaison, fonctionnant pour l'instant comme un bureau d'études.

Servir le Public : Quel sera le rôle de cette Spl ?

Maxime Paul : Elle assurera l'ensemble de la maîtrise des services de l'eau, du pompage à la distribution. Puis la collecte et le traitement des eaux usées et leur retour dans la rade de Brest. L'assainissement ne concernera au départ que BMO, car les trois autres territoires n'ont pas pour l'instant cette compétence. [Eau du Ponant](#) s'occupera également des services connexes tels qu'accueil du public et relations avec les usagers.

Servir le Public : Vous pensez que cette initiative fera des émules en France ?

Maxime Paul : Tout à fait. De nombreuses collectivités nous ont d'ailleurs déjà contacté depuis notre annonce, y compris des Sociétés d'économie mixte et des régies qui s'occupent de questions d'eau. La Spl n'est pas une solution miracle, mais c'est un outil supplémentaire intéressant qu'a donné le législateur pour gérer l'eau mais aussi de nombreux autres domaines.

Par Marie-Anne RAMAZZINA